

Un témoignage sur la lecture au XVIII^{ème} siècle: la bibliothèque de l'abbaye Saint Corneille de Compiègne d'après son catalogue de 1788

Didier MASSEAU

Etudier l'inventaire des livres et journaux ayant appartenu aux Bénédictins de Saint Corneille ne constitue pas un pur travail d'austère érudition : cet exemple local est en effet à replacer dans le cadre d'une enquête plus générale menée à bien par les spécialistes sur les pratiques de lecture, de la part d'une catégorie particulière de la population, à un moment donné de notre histoire. A cet égard, l'analyse d'un catalogue de bibliothèque s'intègre dans l'histoire des cultures (1), nouveau chantier d'investigation pour les chercheurs, qui s'intéressent à tous les types de production écrite, sans jugement de valeur ni hiérarchie quant aux types d'ouvrages. On comptabilisera aussi bien les livres appartenant à la tradition des Belles Lettres qu'à la culture populaire, à l'érudition ou à la fiction. Car le livre, instrument de transmission du savoir, depuis son invention à la fin du XV^o siècle, apparaît, dans sa diversité, comme un témoignage essentiel de l'histoire des idées. Son format lui-même, au XVIII^o siècle, n'est pas indépendant du contenu et des modes de lecture : les petits ouvrages, plus maniables, sont

volontiers consacrés aux oeuvres de fiction ou de dévotion, tandis que les grands in folio furent longtemps réservés à la tradition érudite.

On pourra donc, dans cette optique, apprécier, avec l'inventaire de la bibliothèque Saint Corneille dressé en 1788, un bon exemple de la relation entretenue par le Clergé français du XVIII^o siècle, avec la culture d'une époque en plein bouleversement intellectuel. Nous soulignons d'emblée les limites de cette modeste étude : il faudrait en effet, pour porter un jugement solide sur la culture des Bénédictins compiègnais, procéder à des comparaisons, par exemple, mettre en parallèle le catalogue de Saint Corneille avec celui de la maison mère de Saint Germain des Prés, à Paris, ou encore le confronter avec celui de bibliothèques d'autres ordres religieux, voire de fonds privés. A tout le moins, l'exemple de Saint Corneille peut nous suggérer un certain nombre de pistes, témoigner des perspectives ouvertes par les méthodes récentes de l'histoire culturelle.

(1) Les conditions de l'imprimerie, les mécanismes éditoriaux et le marché du livre ont suscité de nombreux travaux récents et novateurs, tant pour l'histoire littéraire que celle des idées. Une critique trop idéaliste avait eu, auparavant, trop tendance à se limiter au contenu et à l'esthétique, sans se soucier des canaux de diffusion du savoir ni s'intéresser aux pratiques de lecture, elles-mêmes évolutives et socialement différenciées. Or, le public infléchit, à toute époque, le mode de production culturelle. Parmi les ouvrages de vulgarisation les plus intéressants sur l'histoire de l'édition, citons le "Gaston GALLIMARD" de Pierre ASSOULINE (Balland, Paris 1984). Des chercheurs de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales ont réalisé des travaux remarquables sur l'histoire du livre, notamment Pierre Henri MARTIN et Roger CHARTIER. Les

mécanismes éditoriaux de l'Ancien Régime, et en particulier ceux qui furent à l'origine de l'Encyclopédie - la plus gigantesque entreprise culturelle du XVIII^o siècle - ont été étudiés par le professeur américain Robert DARTON ("L'aventure de l'Encyclopédie, un best seller au siècle des lumières", Perrin, Paris - 1982). L'ouvrage monumental publié par les Editions Promodis, "Histoire de l'Edition française", dresse un bilan complet des recherches actuelles. Celle-ci doivent beaucoup au travail pionnier de Daniel ROCHE, "Le siècle des Lumières en Province. Académies et académiciens provinciaux 1680 - 1789", thèse universitaire, Paris 1978. Le même auteur a rédigé une remarquable synthèse pour le public (Les Français et l'Ancien Régime, T.II, culture et société, Armand COLIN, Paris - 1984).

I) LA PRODUCTION LIVRESQUE EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE.

1^o) Politique du livre et mécanisme éditoriaux :

Les mécanismes de l'édition ont bien changé depuis le XVIII^e siècle. Toute la production livresque était en principe sous l'étroit contrôle de l'Etat, mais cette rigidité théorique recouvrait une tolérance de fait, conséquence paradoxale d'un régime si répressif, qu'il ne pouvait perdurer qu'en acceptant des entorses à ses propres lois !

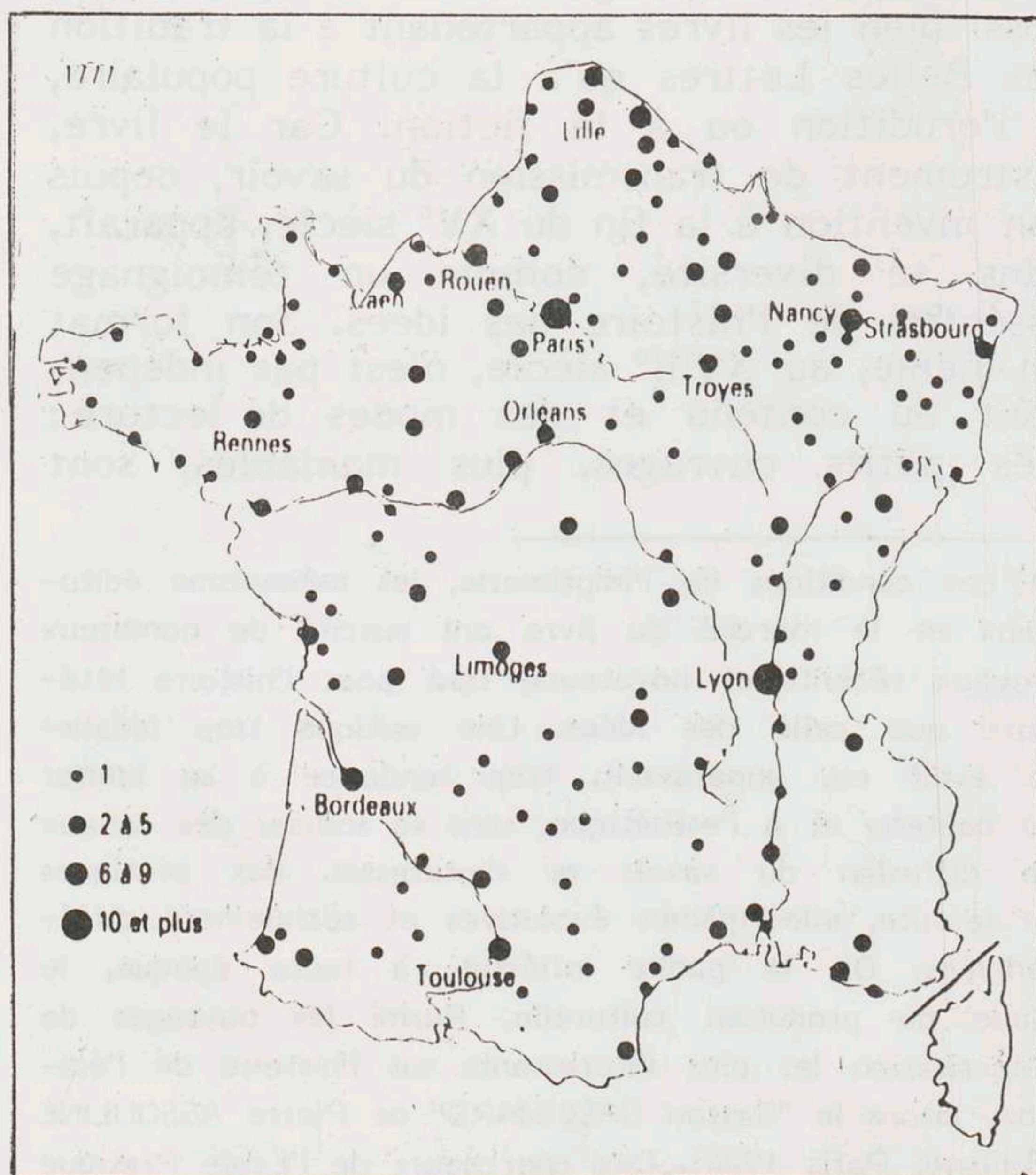
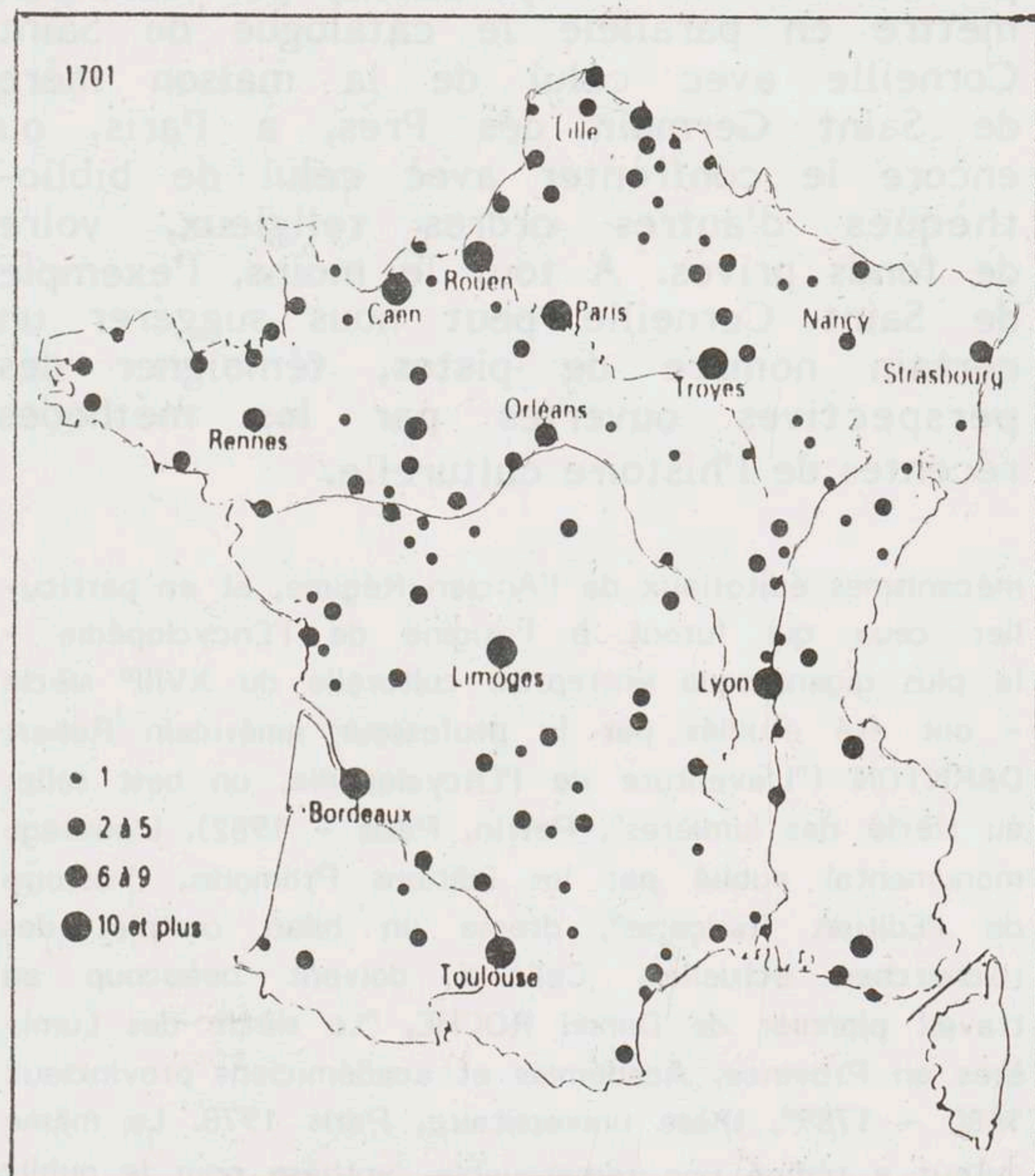
L'Edit de 1667 avait limité à 36 le nombre d'éditeurs parisiens, réduisant de moitié les ateliers typographiques, selon les intentions centralisatrices de la politique de COLBERT et non sans volonté de surveillance accrue. L'abbé BIGNON, protégé de son neveu PONTCHARTRIN, ministre de Louis XIV, fut, de 1699 à 1718, le tout puissant directeur de la librairie, pour ainsi dire un véritable ministre de la culture, qui s'attacha à mettre en oeuvre cette politique de la monarchie absolue.

Protégés du pouvoir, eux-mêmes agents actifs de la surveillance étatique, les 36 imprimeurs-libraires de la capitale connurent néanmoins des difficultés au début du XVIII^e siècle, par la conjonction de plusieurs fac-

teurs : épuisement de la littérature classique, abondance des contrefaçons, en réalité mal imprimées ; concurrence des éditeurs étrangers - surtout en Hollande et aux Pays Bas espagnols -, publiant des livres interdits en France. Une production importante pénétrait en territoire français par des circuits clandestins et bénéficiait de tous les attraits de l'interdit : mentionnons notamment les ouvrages d'inspiration janséniste et protestante, ou encore les oeuvres de BAYLE.

L'organisation de la censure présentait le même mélange de répression et de tolérance : nous entendons uniquement la censure préalable, c'est à dire la permission d'imprimer. On a laissé paraître des ouvrages sur la seule autorisation verbale du censeur, sans les enregistrer, ce qui rend d'autant plus difficile l'évaluation complète de la production livresque de l'époque, malgré les informations fournies par la bibliographie de la France littéraire de QUERARD (1820) et les registres de dépôt légal.

Les censeurs royaux appartenaient au bureau de la librairie, dont le directeur dépendait du chancelier ; on délivrait trois types d'autorisation d'imprimer : le **privilege**,



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ATELIERS D'IMPRIMERIE AU XVIII^e SIÈCLE.

grâce auquel un ouvrage, publié avec la garantie de l'approbation royale, portait le sceau du chancelier et la signature d'un censeur ; la **permission tacite**, apparue vers 1715, était accordée avec la signature d'un censeur, responsable devant le chancelier. Il s'agissait, à l'origine, de récupérer une partie du réseau de production latéral et clandestin - dans ce cas, le public ne voyait pas le sceau officiel ; enfin, la **permission simple**, pure tolérance établie par un arrêt de 1704 pour les ouvrages les plus usuels et les almanachs. Elle s'est progressivement étendue à de nombreux livres au cours du siècle et surtout à l'approche de la Révolution. La garantie de publication émanait en ce cas du seul Lieutenant de police ; il est certain que l'assurance d'impunité était, pour ce type d'autorisation, beaucoup plus précaire.

Comme le note Daniel ROCHE, cette organisation complexe reflétait bien les contradictions du système : le pouvoir devait à la fois assurer un filtrage idéologique de la production écrite et garantir un minimum de rentabilité économique, protéger les imprimeurs en difficulté et respecter autant que possible les goûts d'un public de plus en plus avide de culture : il fallait donc une certaine souplesse.

2°) Evolution de la production livresque au XVIII^e siècle :

Sous réserve d'incertitudes dans les méthodes de comptage - on se fonde sur la France littéraire de QUERARD, les registres de privilèges et de dépôt légal -, on peut estimer que la production française a **triplé** entre 1701 et 1770 : 300 titres en moyenne publiés par an, dans le dernier quart du XVII^e siècle ; 500 après 1730 ; 1 500 à 4 000 entre 1750 et 1790.

Cet essor était en grande partie dû à l'apparition d'un nouveau public de lecteurs, grâce aux progrès de l'alphabétisation, en particulier féminine, dans la seconde moitié du siècle ; ce phénomène coïncida avec l'explosion de nouvelles formes littéraires. Dans l'ensemble apparut un marché moins savant et élitiste. Les inventaires après décès révèlent l'augmentation des livres possédés, dans les deux franges extrêmes de la société, les plus aisées et les plus modestes. A la fin du XVIII^e siècle, artisans et compagnons, domestiques surtout, possédaient quelques imprimés.

Quant aux ouvrages eux-mêmes, on peut noter une triple évolution :

1) Le triomphe du **petit format**, moins cher et plus maniable, particulièrement prisé du public féminin - on pouvait le glisser dans une poche - ; il s'agissait souvent de romans, moyen d'évasion praticable en tous lieux - sensibles à ce fait de société, les peintres contemporains n'ont pas manqué de le représenter. Cette forme de lecture était moins austère, plus passive, plus hédoniste. La littérature religieuse elle-même, imprimée sous ce format, n'était plus réservée aux seuls clercs : on a même relevé une invasion des campagnes, dans la première moitié du XVIII^e siècle, par une littérature dévote, fortement imprégnée de Jansénisme et imprimée à ce format.

2) **Le recul de la production religieuse** représente un fait culturel majeur de la seconde moitié du siècle : ce type d'ouvrage passe de 25 % de la production à 10 % en 1790. On note toutefois une reprise en ce domaine après l'édit de 1777 qui supprima le monopole des libraires parisiens et permit aux éditeurs provinciaux de publier sans privilège les livres tombés dans le domaine public (10 ans après la mort de l'auteur). Etudiant les rééditions effectuées de 1778 à 1789, H.J. MARTIN a relevé 785 titres constamment remis sous presse, presque toujours en province, correspondant à la diffusion de 2 158 400 exemplaires, en général de petit format, et destinés à un public local : or 63 % des volumes avaient un caractère religieux ; ce type de production restait important à la veille de la Révolution (artes moriendi, livrets liturgiques, livres d'heures et de dévotion - mais toutefois sensible recul de la théologie).

3) **Les lettres et les arts**, en plein essor, tendirent à se substituer à la théologie, passant de 20 % de la production au début du siècle à 23 % vers 1750 et 33 % à la veille de 1789. La vulgarisation scientifique est assez bien représentée par l'effort encyclopédique, ambitionnant "l'inventaire classifiant", la domination d'un univers désacralisé" (D. ROCHE). On notera toutefois la permanence du droit, de l'histoire et des belles-lettres ; pour ces dernières, la littérature de fiction se tailla la part du lion à partir de 1760 - pour l'essentiel des romans, pièces de théâtre, poésie.

3°) Les catégories de lecteurs :

La connaissance des groupes socio-culturels et de leurs rapports à la lecture, se fonde avant tout sur les inventaires de bibliothèques, où nous privilégierons les fonds monastiques, afin de les comparer à ceux

des autres catégories de la population.

Les lectures nobiliaires étaient, en vérité, très hétérogènes, du fait d'appréciables inégalités culturelles et géographiques (noblesse parisienne et de province ...) et surtout des grandes disparités de situation à l'intérieur de cet ordre. Une étude sur la noblesse des villes de l'Ouest a montré la persistance du livre religieux dans la première moitié du siècle, puis un fort recul de ce domaine dans les trente années précédant la Révolution ; la tradition est restée fortement représentée, avec les Pères de l'Eglise, le droit ancien, l'histoire antique ; lecture conquérante, les Belles-Lettres l'emportent, beaucoup plus que les sciences, sur l'histoire, après 1750.

Les diverses **bourgeoisies** ont constitué un public essentiel. Il est compréhensible que les "gens à talents" (avocats, procureurs, médecins ...) aient possédé plus de livres que les représentants du négoce. On trouve bien entendu des ouvrages professionnels (droit, médecine ...), dont l'usage reste constant ; le répertoire de l'érudition antique s'effondre au profit de curiosités nouvelles :

l'histoire, qui connaît un vif engouement, à partir du second tiers du siècle ; la littérature de divertissement, avec le théâtre et surtout le roman.

Les lectures du **Clergé** ne sont pas moins diversifiées que celles de la noblesse, et l'on note, là aussi, une sensible opposition entre Paris et la province (études de J. QUENIART). Dans la capitale, plus qu'en province, la proportion d'ouvrages théologiques diminue sensiblement dans les bibliothèques des curés et chanoines : 38 % de 1706 à 1740, 32,5 % de 1745 à 1760, 29 % de 1765 à 1790. (Par comparaison, pour le clergé des villes de l'Ouest, le taux passe de 80 à 65 % entre 1697 et 1787-1788). L'histoire dépasse la théologie dans les collections parisiennes à la fin du siècle (31 % de 1765 à 1790). Tandis que le latin recule, on s'abonne de plus en plus à des périodiques. Dans ses catégories supérieures le premier Ordre "ne constitue pas un isolat culturel fermé à toute innovation, mais participe à une culture qui est aussi celle des élites urbaines" (D. ROCHE). On devait en avoir la confirmation au cours de la période révolutionnaire.



A l'opposé, les bibliothèques conventuelles s'ouvrent à tous les lettrés et restent souvent jusqu'à la Révolution des foyers d'intellectualité (1717, Bibliothèque nationale).

II) LE CATALOGUE DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ABBAYE SAINT CORNEILLE :

1°) La tradition érudite des Bénédictins :

On ne saurait opposer brutalement conservatisme culturel et orthodoxie religieuse, d'une part, aux Lumières et idées nouvelles, d'autre part. Les Bénédictins de Saint Maur ont largement participé au mouvement d'érudition critique, qui marqua une rupture avec la tradition scolastique encore en vigueur au XVII^e siècle.

Les origines de l'abbaye compiégnnoise remontent au VIII^e siècle ; établissement ~~clunisien~~ ^{chanoines} vers 1150, elle fut reprise par les Bénédictins, ^{en 1150} à la suite de la réforme de Saint Maur, en 1626. Le législateur de l'institution, Dom GREGOIRE DE TARISSE, ardent propagateur de la renaissance catholique du XVII^e siècle, entendait sélectionner des jeunes gens qui se consacraient à l'ascèse et à la prière, mais aussi à la recherche ecclésiastique érudite, notamment sur les origines de l'ordre, et non sans polémiques avec d'autres religieux. Cette vocation historique conduisit les Mauristes à étendre leurs travaux vers la critique des historiens anciens. Ils usèrent de méthodes nouvelles, interrogeant les monuments du passé, étudiant les monnaies notamment, afin de retrouver des traces de l'histoire des peuples ; leurs travaux d'exégèse débouchèrent sur des dictionnaires. Un des plus célèbres érudits bénédictins, **Dom CALMET**, fut visité par VOLTAIRE ; sous prieur à Munster en 1704, revenu à Paris, aux Blancs Manteaux, en 1706, il y publia son Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il acheva en 1716 son Dictionnaire de la Bible. Elu abbé de Senones en 1728, il s'adonna alors à d'immenses travaux érudits et littéraires, tout en assumant la responsabilité de l'abbaye et de la Congrégation de Saint Vanne.

Cette tradition érudite, qui a fait la réputation des Bénédictins, rencontrait toutefois des obstacles au XVIII^e siècle ; l'immensité des travaux en élevait le coût et en reportait indéfiniment les délais : il en fut ainsi de projets trop ambitieux, telle la poursuite de la publication des *Historiens Français* de Duchêne, projet repris par COLBERT et confié par D'AGUESSAU aux Bénédictins ; ou encore la rédaction d'un vaste répertoire des écrivains français : cette "histoire littéraire de la France", confiée à Dom RIVET, dont le premier volume parut en 1733, n'en était qu'au neuvième en 1789 !



Il faut ajouter les querelles de personnes, que ces grosses entreprises ne manquèrent pas de susciter, les intérêts financiers en jeu qui divisèrent les collaborateurs : gagnés par l'esprit du siècle, les moines entendirent souvent profiter de l'élévation des conditions matérielles de vie. Enfin la publication des premiers volumes de l'Encyclopédie consacra le divorce entre la tradition religieuse érudite et le mouvement philosophique. Les recherches sur les origines du droit français et de la monarchie passèrent de plus en plus, aux yeux des philosophes et d'une frange importante des élites, pour une machine de guerre contre les idées nouvelles.

2°) La bibliothèque compiégnnoise :

Fondation royale, au coeur de la cité - l'abbatiale démolie sous le 1^{er} Empire, occupait l'emplacement de l'actuelle rue Saint Corneille -, l'abbaye compiégnnoise, tout en étant la plus puissante de la ville, s'était, comme beaucoup d'autres, heurtée à la fin de l'Ancien Régime à des difficultés financières, qui l'obligèrent à emprunter. A la mort de l'Abbé LE GROS, elle avait perdu son indépendance pour être placée sous l'autorité de l'abbesse

du Val de Grâce. Elle disposait toutefois, en 1789, du plus important patrimoine foncier religieux à Compiègne et avait obtenu, après la dissolution des Jésuites, la responsabilité du collège de la ville (2).

La bibliothèque de l'abbaye était, de loin, la plus importante de la ville ; on ignore si elle fut ouverte au public local, comme c'était le cas pour la maison mère de Saint Germain des Prés ou pour des abbayes bénédictines de province, notamment à Orléans (6).

Avec 4 067 volumes (1 904 titres), la bibliothèque de Saint Corneille se situait à un niveau relativement modeste, si l'on se réfère aux chiffres cités par le père JACOB,

dans son **traité des plus belles bibliothèques** : Saint Benoit sur Loire, La Baumette près d'Angers, Notre Dame d'Igny dans le diocèse de Reims - 5 000 volumes au Mont Saint Michel, 8 000 à Domeuvre ... (XVII^e siècle). Pour le siècle suivant, QUERART mentionne 15 000 volumes à Sainte Geneviève, dès le premier tiers du XVIII^e.

Le fonds de Saint Corneille est donc resté bien en deça des bibliothèques parisiennes et de celles des grands établissements provinciaux. Cela ne l'empêcha pas d'avoir un rôle régional appréciable, ni de témoigner du niveau culturel d'une petite ville de province assez proche de la capitale.

A			
<i>Biblia Sacra in folio</i>			
<i>Biblia Sacra polyglotta Londini editione brianis saltoni 1657</i>	6		v.
<i>Lexicon heptaglotton, auctore edmundo castello Londini 1669</i>	2		v.
<i>Biblia s. hieronimi Lugduni 1513</i>	1		v.
<i>Bibliorum Sacrorum Latinae versiones antiquae auctore D. Sabatiao remis 1743</i>	2		v.
<i>Biblia de Lyra</i>	2		v.
<i>Biblia Sacra cum glossâ ordinaria Parisiis 1590</i>	6		v.
<i>Biblia Sacra Vulgata Editionis Sixti Quinti p. II. jussu recognita ab Francisco Haroldo utraque theologiae Canonico Lovaniensi, Antwerpiae 1630</i>	1		v.
<i>Bible française a Paris 1507</i>	1		v.
<i>Bible imprimée par Robert Estienne 1553</i>	1		v.
<i>ste Bible de pierre de Hele de la traduction des Docteurs catholiques de Louvain Brûlen 1648</i>	1		v.
<i>ste Bible traduite de Latin en français par les theologiens de Louvain enrichie de figures Lion 1668</i>	1		v.
<i>ste Bible traduite de Latin en français et approuvée par des theologiens de Louvain au tres chretien et tres religieux Henry III Paris 1546</i>	1		v.
<i>Sylvarum allegoriarum totius Sacrae Scripturae auctore Hieronimo Larrato Parisiis 1583</i>	1		v.
<i>Scripturae Sacrae in locos communes morum auctore Antonio de Hatingham Soc. Jesu Duaci</i>	1		v.

(2) Avec 12 000 £ de revenu annuel déclaré (rôle de supplément d'impôt des ci-devant privilégiés pour les 6 derniers mois de 1789), l'abbaye St Corneille, qui ne comptait plus que 7 religieux, laissait loin derrière elle toutes les autres communautés compiégnaises ; son patrimoine foncier comportait des terres dispersées autour de la ville, celle de prieurés rattachés et la

ferme de Septvoies, sur le plateau picard, qui comptait plusieurs centaines d'arpents et sera vendue 164 000 £ en 1791. Des Bénédictins avaient remplacé les Jésuites à la tête du collège de Compiègne, à partir de 1772. Cet établissement, qui bénéficiait d'un revenu annuel de 2500 £, était limité à la classe de rhétorique.(1)

Le classement quantitatif par secteurs, tel que le révèle le catalogue de 1788, conservé aux Archives Départementales de l'Oise (3), permet d'apprécier l'univers culturel des Bénédictins compiègnais à la veille de la Révolution.

A) Secteur révélant le poids de la tradition :

L'histoire y est domaine le mieux représenté, selon la tradition culturelle mauriste, avec 303 ouvrages (38 %), dont 96 en latin. On note l'importance égale de l'histoire universelle et de l'histoire ecclésiastique. On peut adjoindre à ces derniers 258 livres répertoriés sous la rubrique "controverse" (13,5 % du total), portant sur la bulle Unigenitus, le Jansénisme, les débats avec les Jésuites. L'importance numérique de ce type d'ouvrages est l'indice irréfutable d'une permanence : les querelles religieuses alimentèrent la production livresque tout au long du XVIII^e siècle et eurent la faveur du public. Mais ici leur poids considérable constitue un phénomène caractéristique. L'histoire grecque et byzantine est représentée par 18 ouvrages, dont 7 volumes in folio ; 12 titres d'histoire romaine, tous de grand format, restent dans la même tradition érudite.

On recense 197 livres d'Historia Gallica, 20 d'Historia Germica et Belgica, 7 d'histoire anglaise et hibernique, 8 d'histoire hispanique et britannique, 12 d'histoire asiatique et africaine - aucun sur l'Amérique -, enfin 70 dictionnaires et volumes de mélanges.

La géographie se limite à 18 ouvrages (1 %), dont les Nouveaux éléments d'histoire et de géographie du père jésuite BUFFIER (1740), seul livre de géographie écrit au XVIII^e siècle apparaissant dans le fonds, alors que la période abonda en études géographiques et récits de voyage. Très pauvre à Saint Corneille, cette section y est aussi fort dépassée.

(3). Arch. Des. Beauvais, H 2147, 2148, 2149. Au catalogue de la bibliothèque, il convient d'ajouter ceux des manuscrits et incunables. Rédigés par les moines en 1788, ces précieux inventaires furent réutilisés à l'époque révolutionnaire, quand on fit le recollement des ouvrages qui avaient été mis en dépôt, et dont on espérait faire le fond d'une bibliothèque du district, selon le vœu de la loi. Certains ont été conservés par la bibliothèque municipale de Compiègne ; les plus précieux se trouvent présentement à la Bibliothèque Nationale de Paris ; on aurait déploré quelques disparitions, mises notamment sur le compte de l'indélicatesse du principal du collègue,

Les sciences ne sont guère mieux loties : 35 ouvrages seulement (1,8 %), la plupart antérieurs au XVIII^e siècle pour les mathématiques. Parmi les rares ouvrages récents, on notera une nouvelle méthode pour apprendre les règles du plain-chant. Il est certain que l'érudition bénédictine était fort éloignée du nouveau savoir scientifique, source de méfiance, car porteur d'idées nouvelles. On trouve un peu plus de sciences naturelles, selon une tendance qui a été également observée dans les inventaires après décès : 48 ouvrages (2,5 %), mais, si l'on excepte un in 4^o de 1736 et un in 8^o de 1757, ils sont tous anciens et désuets. On peut faire un constat identique pour la médecine (26 titres, 1,3 %, dont un seul du XVIII^e siècle) : aucun ouvrage médical de l'école de Montpellier, si importante après 1750 ; rien de Pierre POMME, de ROUSSEL - ce dernier influença toute la représentation de la femme au XVIII^e - ni de BOISSIER DE SAUVAGES. Notons en revanche la "Chirurgie complète" de LE CLER (Paris, 1694) et l'"Ecole du chirurgien" de 1684.

La tradition classique demeure naturellement très présente, avec 36 ouvrages pour la rubrique "orateurs", 25 de grammaire, 12 "poeta" et 20 in-folios de "philosophes".

B) Secteurs manifestant une ouverture :

Dans la rubrique **lexicographie** on trouve 7 titres, dont 4 du XVIII^e siècle. Les dictionnaires sont conformes à la tendance globalisante du savoir, au goût croissant pour les sommes érudites, mais aussi à la vulgarisation.

La présence des 124 volumes de la Nouvelle Encyclopédie de PANCKOUKE cette gigantesque entreprise qui a retenu l'attention récente des chercheurs, témoigne d'un réel souci d'ouverture vers les idées nouvelles. On notera, dans le même ordre d'idées, la présence du Contrat Social et des deux Discours de Jean Jacques ROUSSEAU (4).

l'ancien Bénédictin LALONDRELLE.

(4) Le Duché de Bouillon, fief de Charles-Godefroy de la Tour d'Auvergne, vassal du Roi de France, principauté misérable et sans vie culturelle, vit surgir une troupe d'émigrés en 1760. Parmi eux, Pierre ROUSSEAU qui y installa ses presses et fonda un journal d'opposition. Pour pouvoir diffuser cette publication en France, il devait verser 500 £ par an aux autorités françaises ; les 3/5^e de cette somme tombaient dans l'escarcelle de ... PANCKOUKE qui, décidément, savait bien mettre à profit sa situation de quasi-monopole sur la presse française.

Dans le catalogue, la rubrique "**philologie**" dissimule pudiquement des ouvrages qui relèvent manifestement des belles-lettres, et c'est sans doute là la plus grande surprise pour le chercheur : 55 livres (2,8 %), la plupart publiés au XVIII^e siècle, parmi lesquels un certain nombre de titres bien légers ou sulfureux - que, de surcroît, leurs emprunteurs ont curieusement omis de remettre en place ! - par exemple, le 4^e volume des oeuvres de RABELAIS (édition de 1711), le 2^e exemplaire du Gil Blas de LESAGE (1721), ou encore le 5^e volume de "l'espion turc" (1715).

Cette série comprend de la littérature romanesque classique (cf. RABELAIS), contemporaine, avec beaucoup de "petits romans" : Les Mille et un quart d'heures, contes tartares, 1730 ; Voyages et aventures du Contes de X. et son fils, 1748 ; les Amours de Calutte par M. de La Chapelle... On trouve même du "libertinage érudit", tel qu'il fut jadis étudié par R. PINTARD : cf. Nandrana et Platonia ou singularités de conversations par M. NAUDE et PATIN (1701).

* * *

Dans les limites de leurs richesses et à l'échelle de la ville, ces religieux, qui jouissaient d'un incontestable prestige local, ne constituaient donc pas un "isolat culturel" rétrograde. Si le catalogue de leur bibliothèque confirme le maintien d'une tradition érudite bi-séculaire, une ouverture sensible en direction d'ouvrages contemporains, reflète leur insertion dans le milieu des élites laïques. Un aggiornamento relatif,

La présence d'une **presse** clandestine ou semi autorisée constitue un autre trait intéressant, symptomatique de l'ouverture : on relève **l'observateur anglais**, 2^e et 3^e année, journal paru après 1770 ; le **Journal historique et politique de Genève**, années 1774-1779 - imprimé par PANCKOUKE 3 fois par mois à Paris, avec la bienveillance du pouvoir ; **l'observateur hollandais**, journal politique et littéraire (Amsterdam), était une gazette réimprimée en France par des provinciaux, qui y ajoutaient des articles de leur façon ; le **journal de Bouillon**, 2^e et 3^e années : édité dans la principauté belge, à la porte de la frontière, cette feuille déiste et réformatrice était ouverte au progrès scientifique ; elle diffusa même des libellés pornographiques qui, conformément à une tradition pamphlétaire de cette fin de siècle, s'en prenaient ouvertement à la Reine. La mention d'un tel périodique dans le catalogue est suffisamment révélatrice de l'indéniable liaison des Bénédictins de St Corneille avec les affaires du monde et l'actualité. (5)

toutefois, davantage tourné vers l'actualité politique ou littéraire qu'en direction des sciences et de la pensée nouvelle : l'archaïsme de ce secteur, dans les rayons de la bibliothèque compiégnaise, marque sans doute les limites de la formation intellectuelle et de l'univers culturel de ces religieux savants et pédagogues à la fin de l'Ancien Régime.

(5) Notons qu'aucun Bénédictin compiégnais ne fut, apparemment, membre de la Loge St Jean - St Germain de Compiègne, pourtant fondée par un curé et comptant au moins 8 ecclésiastiques, entre 1766 et 1788 (Fonds Chapelle, papiers de la Loge de Compiègne, Bibliothèque Nationale). Quant au devenir des Bénédictins de St Corneille sous la Révolution : il n'apparaît ni spectaculaire ni subversif, puisque la plupart choisirent de rentrer dans le siècle, lorsqu'on leur en fit la proposition en 1790, et revinrent dans leurs pays d'origine, où ils touchèrent leur pension. Le curé-prieur, Dom DEVAISNES, prêta serment à la Constitution civile avec tout le clergé compiégnais, en janvier 1791, espérant vainement conserver l'abbatiale comme église paroissiale de la

ville ; il fut détenu comme suspect à l'époque de la terreur (1793-94). Les Bénédictins professeurs du collège s'engagèrent davantage ; quelques uns devinrent curés constitutionnels, en remplacement de "réfractaires" au printemps 1791. Le plus actif fut l'abbé RENARD, professeur de rhétorique en 1789 : il fonda la Société des Amis de la Constitution avec l'imprimeur BERTRAND en février 1791 ; élu municipal, ténor JACOBIN, il lança le mouvement des "déprétrisations" à Compiègne à l'automne 1793. Ce disciple de ROUSSEAU mourut précocement en mai 1794. (cf. thèse de III^e cycle de Jacques BERNET, recherches sur la déchristianisation dans le district de Compiègne (1789-1795), Université de Paris I, 1981).